

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS
--

Procès-verbal du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis tenu à 15 h 00, le 7 mai 2019 à la MRC de La Mitis, située au 300, ave du Sanatorium, Mont-Joli, sous la présidence de M. Georges Guénard.

1. Ouverture de l'assemblée

Sont présents

M. Georges Guénard	Maire de Saint-Vianney	MRC de La Matapédia
M. Jean-Marc Dumont	Maire de Saint-Damase	MRC de La Matapédia
M. Pierre D'Amours	Maire d'Amqui	MRC de La Matapédia
M. Gilles Laflamme	Maire de Padoue	MRC de La Mitis
M. Georges Deschênes	Maire de Saint-Gabriel	MRC de La Mitis
M. André Lechasseur	Maire de Saint-Donat	MRC de La Mitis

Sont aussi présents

M. Mario Lavoie	Directeur général	MRC de La Matapédia
M. Marcel Moreau	Secrétaire-trésorier	Régie
M. Vincent Dufour	Coordonnateur	Régie
Mme Karen Jean	Mallette	

1. Ouverture de l'assemblée

Résolution 2019-11

Il est proposé par M. Gilles Laflamme, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité de déclarer l'assemblée ouverte.

M. Georges Guénard souhaite la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2019-12

Il est proposé par M. Gilles Laflamme, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal du 5 février 2019
4. Comptes à payer
5. Achat porte de garage rigide
6. Adoption des états financiers 2018
7. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2019
8. Rapport de la firme Solinov
9. Pelle mécanique
10. Projet pilote de traitement des matières organiques par «mouches soldats»

Divers

- a) Entente avec la compagnie Gesterra
 - b) Proposition de la Ville de Matane
11. Levée de l'assemblée

3. Adoption du procès-verbal du 5 février 2019

Résolution 2019-13

Il est proposé par M. Gilles Laflamme, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 5 février 2019 tel que présenté.

4. Comptes à payer

Résolution 2019-14

Il est proposé par M. Jean-Marc Dumont, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité d'accepter les comptes à payer suivants : chèques 1160 à 1193 inclusivement pour un montant de 785 372.15 \$, les paiements électroniques numéros 615 à 628 ainsi que les salaires pour un montant de 171 575.85 \$, pour un total de 956 948.00 \$.

5. Achat porte de garage rigide

Résolution 2019-15

Il est proposé par M. Jean-Marc Dumont, appuyé par M. André Lechasseur et résolu à l'unanimité d'entériner l'achat de la porte de garage rigide à la compagnie Portes de garage Alain Normand, aux montants de 13 860 \$ et 5726.45 \$. Le montant a été déboursé à même le surplus accumulé.

6. Adoption des états financiers 2018

Résolution 2019-16

Il est proposé par M. Gilles Laflamme, appuyé par M. Jean-Marc Dumont et résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers 2018 et ce, tel que déposés et présentés par Mme Karen Jean de la firme Mallette de Mont-Joli.

7. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2019

Résolution 2019-17

Il est proposé par M. Pierre D'Amours, appuyé par M. André Lechasseur et résolu à l'unanimité de nommer la firme Mallette à titre de vérificateur des états financiers de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et La Mitis pour l'année 2019. L'offre de service de la firme Mallette s'élève à 4595.00 \$.

8. Rapport de la firme Solinov

Mme Françoise Forcier de la firme Solinov présente les résultats préliminaires concernant l'étude de faisabilité sur l'implantation d'un lieu d'enfouissement technique avec plateforme de compostage.

Il est convenu que Solinov apporte les correctifs à l'étude en fonction des différents commentaires émis par les membres du conseil d'administration et dépose le rapport final par la suite.

9. Pelle mécanique

Résolution 2019-18

Considérant que la pelle mécanique a atteint sa durée de vie utile, il est proposé par M. Gilles Laflamme, appuyé par M. André Lechasseur et résolu à l'unanimité d'autoriser le dépôt d'un appel d'offres pour l'achat d'une pelle usagée.

10. Projet pilote de traitement des matières organiques par «mouches soldats»

M. Pierre D'Amours fait un suivi sur le projet pilote de la firme Le Vric pour le traitement des résidus organiques agricoles et marins par des «mouches soldats».

DIVERS

a) Entente avec la compagnie Gesterra

Résolution 2019-19

CONSIDÉRANT QUE la RITMR a reçu de la part de la Ville de Rivière-du-Loup un avis concernant le dépassement du tonnage expédié au lieu d'enfouissement technique;

CONSIDÉRANT QUE la RITMR doit trouver un endroit pour éliminer une partie de ses déchets ultimes

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Jean-Marc Dumont et résolu à l'unanimité :

D'approuver l'entente de service pour le traitement d'environ 3000 tonnes métriques de déchets annuellement avec la firme Gesterra, pour un montant de 62 \$ par tonne métrique.

Résolution 2019-20

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Jean-Marc Dumont et résolu à l'unanimité de payer les coûts de l'entente avec Gesterra à même les surplus accumulés.

b) Ville de Matane

Pour faire suite à la réponse de la Ville de Matane ainsi que des discussions qui auraient eu lieu entre le maire de Mont-Joli et celui de Matane concernant un éventuel partenariat pour la mise en place d'une plateforme de compostage ainsi que l'enfouissement des déchets de la Régie au LET de Matane, il est convenu de demander une rencontre entre les représentants politique, M. Pierre D'Amours, maire d'Amqui, M Martin Soucy, maire de Mont-Joli, M. Georges Guénard, président de la Régie et M. Jérôme Landry, maire de Matane.

11. Levée de l'assemblée

Résolution 2019-21

Il est proposé par M. Jean-Marc Dumont de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 18 h 20.

Georges Guénard
Président

Marcel Moreau
Secrétaire-trésorier